Compte-rendu synthétique
du Conseil de l'école doctorale Matisse
du 15 mars 2013

Ordre du jour

1/ pré-ventilation des contrats doctoraux MESR 2013 classiques
2/ préclassement des projets ARED-Rennes 1 de Matisse
3/ classement des demandes de mobilité Rennes Métropole
4/ informations et questions diverses

Ont assisté à cette réunion (ou ont été représentés ou excusés)

Éric Pottier, Ronan Sauleau (invité), Eric Marchand (représentant Jean-Marc Jézéquel excusé), Jean-Christophe Breton (représentant Bachir Bekka), Lotfi Senhadji, Mireille Garreau (invitée), Amar Kachenoura (excusé), Nicoletta Tchou, François Husson (représentant Jérôme Pagès excusé), Valentin Patilea (excusé), Bernard Multon (représenant Michel Pierre excusé), Michel Hurfin, Jean-François Hélard), Dominique Dehay (excusé), Bernard Jouga, Godefroy Dang Nguyen (excusé), Oussama Lazrak, Riham Nehmeh, Gwezheneg Robert, Hanan Salam, Tristan Vaccon, Elodie Cottrel (invitée), César Viho, Jean-Marie Lion

Avant d'entamer l'odre du jour la parole est donnée aux cinq doctorants nouvellement élus au conseil de l'école pour qu'ils se présentent. Il s'agit d'Oussama Lazrak (Ietr, Supélec), Riham Nehmeh (Ietr, Supélec), Gwezhened Robert (Irmar, Rennes 1), Hanan Salam (Ietr, Supélec) et Tristan Vaccon (Irmar, Rennes 1).

1/ Pré-ventilation des contrats doctoraux MESR 2013 classiques

En 2012 Rennes 1 a obtenu 74 contrats MESR et l'INSA 8. Cette année les contingents sont réduits à 67 et 5. C'est pourquoi, si en 2012 Matisse a bénéficié de 26 contrats MESR classiques, l'école ne disposera en 2013 que d'un contingent de 22 contrats. L'INSA en fournit 3 et Rennes 1 en apporte 19 dont 3 ETP accordé pour 4 projets retenus par Rennes 1 pour son affichage « politique générale ». Ces 4 projets sont ceux classés dans le premier groupe le 21 janvier dernier : 1 projet IETR (50% Matisse, 50% SDLM), 1 projet IRISA (100% Matisse), 1 projet IRMAR (100% Matisse), 1 projet LTSI (50% Matisse, 50% VAS).

Conformément aux décisions prises par le conseil de direction de l'école en janvier il est proposé de répartir les 22 contrats MESR classiques selon la clé suivante :

1/ Pondération 50% HDR, 25% nombre de soutenances sur les 4 dernières années civiles, 25% répartition des contrats MESR classiques de l'année dernière. Pour gérer les restes ont les corrige avec les restes de l'année dernière (delta). Priorité aux plus forts restes corrigés.

2/ Mutualisation des contrats provenant de Rennes 1 et de l'INSA sans distinguer les « ordinaires » de ceux que les établissements réservent à un affichage spécifique.

Cette clé de répartition donne la ventilation brute suivante :

EST 3.96, ISA 11.07, MAM 6.43, TSI 0.54

Il est proposé l'alternative suivante qui tient compte de l'attribution des 3 ETP « politique générale de Rennes 1 » :

Solution 1.

EST 4.5 / reste 0.54 (malus), ISA 11 / reste -0.07 (bonus), MAM 6 / reste -0.43 (bonus), TSI 0.5 / reste -0.04 (bonus)

Solution 2.

EST 4 / reste 0.04 (malus), ISA 11 / reste -0.07 (bonus), MAM 6 / reste -0.43 (bonus), TSI 1 / reste 0.46 (malus)

La possibilité 1 est plus facile à réaliser vu la ventilation des 3ETP de contrats doctoraux « politique générale de Rennes 1 ». La solution 2 optimise les delta et serait réalisable si Rennes 1 autorise de fractionner des financements MESR classiques.

Le conseil retient la première solution.

2/ Préclassement des projets ARED-Rennes 1

En 2012, Rennes 1 bénéficiait de 15 ETP ARED (et sur ce contingent Matisse en avait obtenu 3,5). Cette année le contingent Rennes 1 sera probablement réduit à 14 ETP avec un taux d'intervention régional de 50%. L'université sollicite les écoles doctorales pour pré-classer les demandes de financement ARED. Matisse a reçu

3 dossiers de l'IETR (tous co-financés)
3 dossiers de l'IRISA (tous co-financés)
3 dossiers de l'IRMAR (tous co-financés)
2 dossiers du LTSI (1 co-financé et un second qui ne l'est pas).

Le conseil choisit d'ordonner les projets en 2 groupes. Le premier est formé des 8 dossiers classés 1 ou 2 par les laboratoires et le second par les 3 dossiers restant. Le conseil signale que le cofinancement Centre Lebesgue des projets IRMAR pourrait ne pas être compatible avec le fléchage régional d'un ETP spécialement réservé à ce Labex (cas analogue avec le projet LTSI cofinancé par CAMI). Le projet LTSI sans cofinancement pourrait également posé problème. Il sera donc demandé la possibilité d'utiliser les 16 financements MESR ordinaires pour cofinancer les projets pour lesquels le co-financement (ou l'absence de cofinancement) poserait problème.

Le classement détaillé est en annexe.

3/ Classement des demandes de mobilité Rennes Métropole

L'école doctorale n'a reçu que 5 demandes d'aide à la mobilité Rennes Métropole, 3 sortantes (1 de l'IETR non recevable car seulement de 2 mois, 1 du centre INRIA et 1 de l'IRISA) et 2 entrantes (de l'IRISA). Il est proposé de classer 1ex-aequo les deux sortantes et pour les entrantes de suivre le classement de l'IRISA :

Classement bourses de mobilité sortante
1 ex-aequo/GARET Gaelle (centre INRIA), Unversitat Postdam, Allemagne
1 ex-aequo/ KHUAT Quang Hai (IRISA), Universitat Bochum Allemagne
Classement bourses de mobilité entrante
1/ BOUZOUITA Meriam (IRISA), Tunisie
2/ YASSIN Mohamad (IRISA), Liban

4/ Informations et questions diverses

Il est signaler que Rennes 1 demande que les doctorants inscrits dans cett établissement aient valider leur passport Sésame « Etudiant » au moment du dépôt de leur thèse en ligne.

Selon les informations dont dispose l'école doctorale, sur les 14 projets de thèse de collèguer de Matisse qui ont répondu à l'appel UEB-DGA et dont l'école a eu connaissance, 1 seul aurait été retenu. La liste des projets retenus comprendrait un projet financé à 100% par la DGA (ED SICMA) et 17 projets cofinancés (1EDSM, 1, Matisse, 6 SICMA, 6 SDLM, 3 VAS).

Calendrier des prochains rendez-vous du conseil et du conseil de direction de Matisse. Le prochain conseil de l'école doctorale (date prévisionnelles est prévu le vendredi 5 juillet 14h (résultats des concours de recrutement sur contrats MESR). Il est proposé que le prochain conseil de direction se tienne le vendredi 7 juin à 14h.

Annexe. Classement des demandes ARED portées par Rennes 1

UNITE	TITRE du PROJET	PORTEUR(s) de PROJET	Origine du Cofinancement	Taux	Rang Unité	Rang ED
IETR	Etude de nouvelles architectures d'antennes multifaisceaux en bande Ka pour les télécommunications par satellite à très haut débit.	SAULEAU RONAN ET LEGAY HERVÉ	Industriel- Thales Alenia Space, Toulouse	50%	1	G1
IETR	Microcapteurs nano-fonctionnalisés pour la détection biologique	LE BIHAN FRANCE ET LE BRIZOUAL LAURENT	IMN (Institut des Matériaux, UMR CNRS 6502) - Nantes-Région Pays de Loire	50%	1	G1
IRISA	Synthèse matérielle d'une radio flexible et reconfigurable depuis un langage de haut niveau dédié aux couches physiques radio	CASSEAU EMMANUEL ET GAUTIER MATTHIEU	Conseil Général des Côtes d'Armor-CG22	50%	1	G1
IRISA	Respect de la Vie Privée et Sécurité dans les Réseaux de Véhicules	CHRISTOPHE BIDAN ET GILLES GUETTE	Fonds Propres-IRISA	50%	2	G1
IRMAR	Equation de Scrödinger en présence d'un champ magnétique qui s'annule	MONIQUE DAUGE ET NICOLAS RAYMOND	Lebesgue ou Contingent MAM (MESR Matisse) ou Fonds IRMAR	50%	1	G1
IRMAR	Marches aléatoires classiques sur des graphes dirigés, transformations complètement positives et causalité quantique	DIMITRI PETRITIS	Lebesgue ou Contingent MAM (MESR Matisse) ou Fonds IRMAR	50%	2	G1
LTSI	Modélisation d'images IRM avec flux sanguin	JOHANNE BÉZY-WENDLING ET MAREK KRETOWSKI		100%	1	G1
LTSI	Fusion d'Informations Multimodales pour l'Optimisation de la Thérapie par Resynchronisation Cardiaque	GARREAU MIREILLE ET SIMON ANTOINE	PAI-Labex CAMI ou Contingent CAMI	50%	1	G1
IETR	Conception de réseaux d'antennes miniatures directives	ALA SHARAIHA ET SYLVAIN COLLARDEY	projet ANR-UR1	50%	2	G2
IRISA	Insertion robotisée d'une aiguille de biopsie flexible par asservissement visuel échographique	MARCHAND ERIC ET KRUPA ALEXANDRE	33% ANR Nanorobust 17% fonds propres Irisa	50%	3	G2
IRMAR	Etude quantitative de processus de Markov déterministes par morceaux issus de la modélisation	FLORENT MALRIEU ET JEAN-CHRISTOPHE BRETON	Lebesgue ou Contingent MAM (MESR Matisse) ou Fonds IRMAR	50%	3	G2